



---

## Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

# PROCÈS-VERBAL

---

Le 25 mai 2011

10h30

Siège social, Timmins, édifice A, salle du Conseil

### PRÉSENCES :

Représentants-es des  
travailleurs-es :

Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls  
Jean-Noël Frigo, F.E.E.S.O. - Hearst  
André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C.Sainte-Marie – New Liskeard  
Julie Goulet, A.E.F.O. – É.S.C. Sainte-Marie – New Liskeard  
Ronald Lafrenière, S.C.F.P. - Timmins, coprésidence  
Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake  
Lucie Loranger, F.E.E.S.O. - Val Gagné  
Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.S.C. Cité des Jeunes –  
Kapusking

Représentants-es du Conseil : Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard  
Guy Catellier, Point de service - Hearst  
Mark G. Giroux, É.C. St-Charles - Timmins, coprésidence  
Lucie Hatton, Siège social - Timmins  
Natalie Joncas-Raymond, É.C. Jacques-Cartier - Kapuskasing

Secrétaire : Louise Veilleux, Point de service - Hearst

ABSENCES : Vital Brouillette, A.E.F.O. – É.S.C. Cité des Jeunes – Kapuskasing  
remplace Isabelle Proulx pour une année.  
Yvon Labonté, É.C. Assomption – Earlton  
Karine Lafrenière, Siège social - Timmins

Ouverture de la réunion à 10h40.

1. Prière récitée par Julie Goulet.  
Rencontre présidée par Ron Lafrenière.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour du soit adopté avec ajouts :

16.1 Jour de deuil

16.2 Jeunes travailleurs

Proposée par Julie Goulet

Appuyée par Arold Fortin

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 9 mars 2011 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Lucie Loranger

Appuyée par Diane Potvin-Carrière

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2011 :**

Nul.

5. **Formation et gestion de comportements :** Julie Bisson remplacée par Vivian Girouard

Vivian Girouard fait une présentation au CMSST sur la formation et la gestion de comportement qui sera en vigueur à partir de l'année scolaire 2011-2012.

6. **Programme de gestion de l'amiante :** Guy Catellier

La compagnie B & Z a été embauchée pour faire une étude de l'amiante dans nos édifices. Dans le cartable des substances désignées, c'est l'amiante qui est considéré étant le plus important. Toutefois, le rapport de la compagnie n'est pas concret. Il faut refaire l'inventaire des tuiles au plafond, des tuiles au plancher et spécifier les locaux où il y a des tuiles composé d'amiante. On peut retrouver de l'amiante partout, même dans les maisons, mais, par exemple, tant que la tuile n'est pas brisée, il n'y a pas de danger. Il arrive que la membrane qui recouvre les tuyaux des chaudières dans les salles à fournaies soit composée d'amiante. Le ministère du Travail a demandé au Conseil de rédiger une mesure administrative traitant de l'amiante. Guy mentionne que cette mesure administrative est à l'étape de la rédaction. Une fois la rédaction terminée, elle doit être vérifiée par la directrice de l'éducation, les agentes et agents du Conseil et par la suite, elle doit être approuvée par le ministère du Travail avant qu'elle soit approuvée par les conseillers scolaires et mise en vigueur. Les hommes de métier ont reçu une formation traitant de l'amiante le 19 mai 2011. Dans l'avenir, une formation sur comment reconnaître de l'amiante est prévue pour tout le personnel du Conseil.

7. **Produits chimiques dans les laboratoires de sciences des écoles secondaires**

Guy Catellier mentionne qu'il y a environ six (6) ans, le Conseil avait embauché une personne

pour faire l'inventaire des produits chimiques dans les écoles, là où il y a des laboratoires et des classes de science.

Il mentionne que France Germain de SBCI a suggéré qu'il serait approprié de refaire l'inventaire. Guy demande aux membres s'il y a des enseignants dans chacune des régions qui pourraient faire un tel inventaire. On suggère que ça soit fait par une personne afin que la vérification et la documentation soient standards dans toutes les écoles. Guy suggère donc une personne par région et une fois que l'inventaire est terminé, ces mêmes personnes se rencontrent avec des membres d'un sous-comité de Santé et sécurité au travail afin de standardiser la documentation. (Julie Goulet, Mark Giroux et Natalie Joncas-Raymond vérifient dans leur région s'il y a des personnes intéressées.)

#### 8. **Communiqués/Préventions :**

Juin 2011 : Boire de l'eau au bon moment

Guy demande de l'aide aux membres pour suggérer un sujet pour les mois suivants.

Septembre 2011 : Natalie Joncas-Raymond

Octobre 2011 : Claude Beaulac

Novembre 2011 : Julie Goulet

Décembre 2011 : Arold Fortin

#### 9. **Rapports d'accident au travail :** Lucie Hatton

Pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 20 mai 2011, il y a eu au total dix (10) accidents.

<b>Syndicats</b>	<b>membres qui ont reçu des <u>soins de santé</u></b>	<b>cas qui ont nécessité du <u>temps perdu</u></b>
AEFO	5	0
FÉESO	1	1
SCFP	0	1
Suppléance – AEFO	1	0
Suppléance – FÉESO	1	0
Suppléance – SCFP	0	0

On suggère un projet pilote sur le port des « Yak-Yak » en hiver, par le personnel qui fait de la surveillance dans la cour d'école et/ou qui accompagne des élèves aux autobus. Les « Yak-Yak » sont un genre de crampons pour les chaussures ou les bottes. Guy s'engage à présenter la suggestion du comité aux agentes et à l'agent de supervision. Il va demander s'ils pourraient vérifier s'il y a des écoles qui seraient prêtes à faire partie d'un projet pilote l'an prochain.

### **Recommandation :**

Que Guy Catellier rencontre les agents de supervision afin de recommander un projet pilote pour la mise à l'essai du port des crampons dans **une** école de chacune des régions.

Proposée par Lucie Loranger.

Appuyée par Arold Fortin.

Adoptée

Dorénavant, Lucie Hatton présentera un troisième rapport, celui des statistiques des différents genres d'accidents qui surviennent. Le troisième rapport consistera d'accidents où il n'y a pas de suivi, ni soin de santé, ni temps perdu.

#### 10. 10.1 **Inspection des lieux de travail** : Claude Beaulac

Il dit voir une amélioration dans sa région en ce qui concerne l'assiduité des rapports. Il ne reste que deux (2) écoles qui ne soumettent pas régulièrement leur rapport. Guy souligne que le ministère du Travail a pour mandat de circuler dans les lieux de travail et vérifier si les inspections de lieu de travail sont faites, et ce, de façon assidue. Il souligne que si l'inspection du lieu de travail n'est pas faite, la direction de l'école, le responsable de l'inspection et le Conseil risquent de recevoir une contravention.

#### 10.2 **Inspection des lieux de travail** : Guy Catellier

C'est essentiellement toujours les mêmes situations qui reviennent. Il y a une très bonne collaboration de la part du personnel dans sa région.

Par contre, les personnes ont encore de la difficulté à saisir la différence entre le besoin d'une réparation (ex. : lumière brûlée, prises électriques cassées au mur) et une situation de santé et sécurité (tranche sans verrouillage, vis dans la corde de rallonge).

Mark G. Giroux suggère d'ajouter l'inspection de la cour du lieu de travail. C'est aussi important de faire l'extérieur et l'extérieur doit faire partie de nos inspections mensuelles et annuelles.

#### 10.3 **PACFOSS et les formations en ligne** : Guy Catellier

PACFOSS est le regroupement des agents en santé et sécurité des douze (12) Conseils scolaires francophones de l'Ontario et comprend la collaboration étroite et active de quelques partenaires. Il se veut un réseau d'échange d'information, de pratiques et de formation ainsi qu'un promoteur de la prévention des accidents du travail dans les conseils scolaires. On peut se référer au site <http://www.pacfoss.ca/> pour de plus amples renseignements.

Lors de la dernière rencontre de PACFOSS, il y a eu une discussion quant aux formations en ligne présentement disponibles et celles en mode de développement. Ces formations seront intéressantes pour **tout** le personnel. PACFOSS est associé avec le CFORP (Centre franco-ontarien des ressources pédagogiques). En raison des coûts, cette association a été approuvée au préalable par les directeurs d'éducation. La responsabilité revient aux directions d'école de s'assurer que leur personnel a suivi les formations nécessaires. Il y a déjà deux (2) formations en ligne disponibles. Pour accéder aux formations en ligne, veuillez vous rendre sur le site [www.pacfoss.ca](http://www.pacfoss.ca). Les formations disponibles présentement sont :

- Orientation pour le nouveau personnel
- SIMDUT et vous

Les formations en mode de développement sont :

- Chutes, glissades et trébuchements
- Devoirs et responsabilité de l'employeur
- Ergonomie : concierge et entretien
- Ergonomie : tâches de travail au bureau

Pause pour le dîner à 12h07.

Retour en plénière à 12h58.

#### 11. 11.1 **Formation de secourisme à Kirkland Lake** : Claude Beaulac

Il demeure un défi de trouver un francophone qualifié pouvant donner la formation.

Il est important que la personne formée dans les divers lieux de travail soit effectivement sur le lieu de travail pendant les heures normales de la journée. Il est préférable que les surveillantes d'élèves ne soient pas celles ayant la formation, puisqu'elles ne sont sur le lieu de travail qu'entre une (1) à (2) d'heures par jour. Il serait de même pour un concierge ou un préposé au ménage qui travaille par exemple, de 15h à 22h. Ces personnes ne sont pas sur le lieu de travail lorsque le personnel et les élèves sont à l'école.

On suggère de former un membre du personnel et cette personne pourrait donner la formation à l'ensemble du Conseil.

#### 11.2 **Blocage des voies respiratoires** : Natalie Joncas-Raymond et Guy Catellier

Un enseignant a envoyé un message disant qu'il a appris de Jean-Guy Brunet, formateur de RCR, qu'il existe une nouvelle technique à utiliser lors des étouffements. Jean-Guy Brunet lui a dit qu'une formation est prévue à l'automne sur l'emploi de cette nouvelle technique. Guy s'occupe de communiquer avec lui et de se renseigner davantage quant à cette formation. Mark Giroux suggère que les surveillantes du dîner soient les premières personnes à recevoir cette formation, compte tenu de leur rôle.

#### 12. **Étapes de fonctionnement** : Julie Goulet

Lors de la rencontre du 9 mars 2011, France Germain a fait une présentation traitant des inspections annuelles. Julie demande des clarifications sur la façon dont nous procédons avec les inspections au CSCDGR.

Guy explique les directives quant aux inspections du lieu de travail, envoyées aux directions d'écoles il y a quelques années. Il parle aussi du Protocole d'entente signé par les trois (3) syndicats et le Conseil. Le Protocole d'entente traite de l'inspection annuelle. On retrouve le Protocole d'entente sur le site du Conseil dans la section privée, sous la section Santé et sécurité.

Une fois que les inspections seront faites, un calendrier des échéanciers et des lieux de travail sera remis aux membres du comité.

13. **Procédures de travail (Mesures administratives) :**

Remis à la prochaine rencontre.

14. **Pratiques de travail sécuritaires à l'intention des aides-enseignantes et aides-enseignants :**

Remis à la prochaine rencontre.

15. **Formation sur l'inspection des lieux de travail :**

Remis à l'ordre du jour de la première rencontre de l'année scolaire 2011-2012.

16. **Autres sujets :**

16.1 **Jour de deuil, le 28 avril :** Lucie Loranger

Elle aimerait que nous soulignons chaque année le Jour de deuil. On pourrait envoyer une affiche dans chaque lieu de travail ou sur le site du Conseil.

16.2 **Jeunes travailleurs :** Lucie Loranger

Il y a beaucoup d'information disponible pour les jeunes travailleurs, par exemple, les élèves au secondaire qui ont un emploi à temps partiel. Les élèves ne sont pas conscientisés à l'information disponible pour le travail. Lucie Loranger demande s'il est possible de faire quelque chose pour eux. Natalie Joncas-Raymond mentionne que le Conseil a lancé une campagne pour les jeunes travailleurs. La campagne comprend des affiches pour les aider à poser des questions lors d'une entrevue, comment se présenter, etc.

17. **Autres sujets à discuter à la prochaine rencontre :** Aucun pour le moment.

18. **Prochaine rencontre :** 21 septembre 2011

19. Levée de la séance à 14h05

Proposée par Julie Goulet  
Appuyée par Natalie Joncas-Raymond

Adoptée

Le 28 septembre 2011

Date

M. G. Giroux

Mark G. Giroux, coprésidence

Lucie Loranger

Lucie Loranger, coprésidence